



LA PLAINE DES PALMISTES

**Affaire n°04-050418 : Budget annexe de l'Eau Potable / Approbation du Budget Primitif 2018**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **29 mars 2018** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **21**

Absent (s) : 05

Procuration (s) : 03

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN  
DATE DU CINQ AVRIL**

**DEUX MILLE DIX-HUIT**

L'an deux mille dix-huit le **CINQ AVRIL** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

**PRÉSENTS :** Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1<sup>er</sup> adjoint - Laurence FELICIDALI 2<sup>ème</sup> adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3<sup>ème</sup> adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4<sup>ème</sup> adjointe - Micheline ALAVIN 5<sup>ème</sup> adjointe - Yves PLANTE 6<sup>ème</sup> adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7<sup>ème</sup> adjointe - Jean Benoit ROBERT 8<sup>ème</sup> adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

**ABSENT(S) :** Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

**PROCURATION(S) :** Ghislaine DORO conseillère municipale à Emmanuelle GONTHIER 7<sup>ème</sup> adjointe - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20180405-DCM04-050418-  
DE  
Date de télétransmission : 11/04/2018  
Date de réception préfecture : 11/04/2018

**Affaire n°04-050418**  
**Budget annexe de l'Eau Potable / Approbation du Budget Primitif 2018**

-----

Le Budget Primitif du budget annexe de l'Eau pour l'exercice 2018 s'élève en mouvements budgétaires à 5 002 825 € dont 1 281 000 € (25,61 %) pour la section d'exploitation et 3 721 825 € (74,39 %) pour la section d'investissement et ce en parfaite cohérence avec les orientations budgétaires de l'année 2018 débattues le 1<sup>er</sup> mars dernier et le PPI de la période triennale 2018-2020 présenté en décembre 2017.

**Section d'exploitation :**

DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION		
011	Charges à caractère général	265 000,00	70	Vente de produits, prestations	866 000,00
012	Charges de personnel	316 000,00			
65	Charges de gestion	35 000,00	042	Recettes d'ordre	415 000,00
66	Charges financières	24 500,00			
67	Charges exceptionnelles	13 000,00			
042	Dépenses d'ordre	285 000,00			
023	Virement	342 500,00			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 281 000,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 281 000,00</b>

**Section d'investissement :**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
16	Emprunts	35 000,00	13	Subventions d'investissement	2 017 349,00
20	Etudes	215 000,00	16	Emprunts	1 076 976,00
21	Immobilisations corporelles	202 650,00			
23	Travaux	2 854 175,00	27	Autres immobilisations financières	-
040	Dépenses d'ordre	415 000,00	040	Recettes d'ordre	285 000,00
			021	Virement	342 500,00
	<b>TOTAL</b>	<b>3 721 825,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>3 721 825,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20180405-DCM04-050418-  
DE  
Date de télétransmission : 11/04/2018  
Date de réception préfecture : 11/04/2018



Les principales opérations inscrites à la section d'investissement en dépenses sont les suivantes :

Périmètres de protection (études)	10 000,00
Station de potabilisation (diagnostic) et DCE	30 000,00
Etude de faisabilité nouveau forage S3	55 000,00
Diverses études	50 000,00
Etude de nouveaux réservoirs	70 000,00
<b>Chap 20 (études)</b>	<b>215 000,00</b>
Renouvellement matériel électromécanique	27 650,00
Equipement matériel	50 000,00
Matériel de transport	75 000,00
Divers matériels	50 000,00
<b>Chap 21 (immobilisations corporelles)</b>	<b>202 650,00</b>
Travaux sur la régulation et la sectorisation AEP appareils mesure	180 000,00
Travaux de renforcement du forage Bras-Piton	321 830,00
Station de traitement Bras des Calumets	150 000,00
Construction de réservoirs	525 345,00
Renforcement distribut° d'eau potable depuis Bras-Piton + Dureau	1 150 000,00
Renouvellement parc compteurs	177 000,00
Travaux de recherche de fuite	100 000,00
Travaux de proximité	250 000,00
<b>Chap 23 (travaux en cours)</b>	<b>2 854 175,00</b>

- Les gros travaux attendus cette année sont les travaux de régulation/sectorisation du réseau AEP, de construction de nouveaux réservoirs et de réhabilitation de la station de potabilisation qui devraient permettre de **redémarrer la filière « traitement de l'eau »** et ainsi répondre aux exigences réglementaires.
- D'autre part les travaux de renforcement du forage de Bras Piton devraient être lancés et achevés au cours de cet exercice.
- **Les travaux de renforcement de la distribution depuis le nouveau réservoir de Bras-Piton jusqu'aux écoles du Centre et sur le secteur de Dureau au 1<sup>er</sup> Village présentés sur la mesure FEI (Fonds Exceptionnel d'Investissement) entrent dans le cadre du Schéma Directeur qui préconise le remplacement des anciennes canalisations en Galva et en PVC, et le bouclage de certaines zones permettant une meilleure circulation de l'eau dans les réseaux, accompagné d'un renforcement de la défense incendie.**
- A ces gros travaux s'ajoutent d'une part les travaux de renouvellement du parc de compteurs afin de rendre la relève plus performante et accessible et d'autre part les interventions portant sur la recherche/réparation de fuites dans le but d'améliorer encore plus l'efficacité du réseau de distribution.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20180405-DCM04-050418-  
DE  
Date de télétransmission : 11/04/2018  
Date de réception préfecture : 11/04/2018

**Détail des recettes d'investissement :**

Etudes et travaux renforcement forage Bras-Piton	212 028,00
Etudes de nouveaux réservoirs	37 500,00
Travaux régulation sectorisation AEP appareils mesures	156 221,00
Construction de nouveaux réservoirs	171 000,00
Station de traitement Bras des Calumets	105 600,00
Renforcement distribution Bras-Piton et Dureau FEI	1 035 000,00
Travaux de recherche de fuite	50 000,00
Autres subventions	250 000,00
<b>Chap 13</b>	<b>2 017 349,00</b>

Il est à noter qu'un emprunt d'un montant de 1 076 976 € est inscrit en recette afin d'équilibrer la section d'investissement.

Telles sont les principales caractéristiques du budget annexe de l'Eau Potable soumis à l'approbation du Conseil Municipal pour l'exercice 2018.

**Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la majorité 21 voix pour, 03 abstentions (SAINT-LAMBERT Jean Luc conseiller municipal - BOYER Lucien conseiller municipal - DELATRE Joëlle conseillère municipale) :**

- **VOTE** le projet de budget primitif 2018 du budget annexe de l'eau présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres,
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe de l'eau,
- **AUTORISE** le maire ou en son absence l' élu délégué à signer tous les documents y afférents.

---

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

**Pour copie conforme**

**LE MAIRE**



**Marc Luc BOYER**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20180405-DCM04-050418-  
DE  
Date de télétransmission : 11/04/2018  
Date de réception préfecture : 11/04/2018



